



- LEGENDE**
- Document cartographique
 - Périmètre de l'AWP
 - Patrimoine inscrit ou classé (indépendant de l'AWP)
 - Immeubles inscrits ou classés.
 - Espaces inscrits ou classés.
 - Espace urbain
 - Escaliers publics remarquables.
 - Stabilité "urbaine" remarquable.
 - Triboules existantes à maintenir.
 - Éléments patrimoniaux ponctuels
 - ◇ Cours remarquables.
 - ◇ Cours exceptionnelles.
 - ◇ Escaliers remarquables.
 - ◇ Escaliers exceptionnels.
 - ◇ Portes pédonnes et cochères remarquables.
 - ◇ Portes pédonnes et cochères exceptionnelles.
 - ◇ Devantures et menuiseries remarquables.
 - ◇ Devantures et menuiseries exceptionnelles.
 - ◇ Ferronneries exceptionnelles : grilles, clôtures, verrières, marquises.
 - ◇ Ferronneries remarquables : grilles, clôtures, verrières, marquises.
 - ◇ Fontaines, puits, pompes.
 - ◇ Statuaire : statues et niches, monuments urbains.
 - ◇ Halls remarquables.
 - ◇ Halls exceptionnels.

69 - METROPOLE DE LYON - LYON - 1^{er} ARRONDISSEMENT

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

P2 - PLAN DE REPERAGE - DOCUMENT D'ARRÊT DE PROJET

ELEMENTS PATRIMONIAUX PONCTUELS

P2
DOCUMENT D'ARRÊT DE PROJET



Bureau d'études : ARCHIPAT
19 rue des Trillards - 69009 LYON
tel. 04 78 24 71 50

0 20m 40m 80m
Echelle 1 / 2000
(pour format A1)